

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 26 avril 2022

Date de la convocation : 19 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 21 (loi n°2021-1465 du 10 nov. 2021)

Présents : 38

Pouvoirs : 4

Excusés et absents : 20

Le Comité Syndical du 26 avril 2022 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 19 avril 2022 s'est réuni au salon Marceline à Gayant Expo à Douai à 18h00 sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est M. Jacques MICHON

ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (21) Mr Raphaël AIX Mr Gilles BARBIEUX Mme Caroline BIENCOURT Mr Lionel COURDAVAULT Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Henri JARUGA Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Jacques MICHON Mme Nadine MORTELETTE Mr Dominique PHILIPPE Mme Stéphanie STIERNON Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (13) Mr Christian BULINSKI Mr Yves CONDEVAUX Mr Frédéric DELANNOY Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Yves MAITTE Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Claude MERLY Mr Denis MICHALAK Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1) Mr Thierry BOURY	DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (3) Mr Jérémy DURAND Mme Dominique LAUDOUX Mr Jean-François TIEFENBACH
DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (3) Mr Denis DESRUMAUX à Mr Raphaël AIX Mr Abdallah MOHAMMED à Mr Lionel COURDAVAULT Mr Vincent WANTIER à Mr Claude MERLY	DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1) Mr Marc DELECLUSE à Mr Frédéric DELANNOY
DELEGUES EXCUSES (15) Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Henri DERASSE Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Thierry LEDENT Mr Miguel LIBERAL Mr Arnaud MARIAGE Mr Brahim NOUI Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mr Jean-Michel SZATNY Mr Ludovic VALETTE	DELEGUES EXCUSES (5) Mme Marie CAU Mr François CRESTA Mr Eric GOUY Mme Evelyne TOMMASI Mr Alain PAKOSZ

Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Marielle DIVAY, Adeline PEROTIN, Capucine LECLERCQ, Marie-Pierre LEKKE et Karine ORLIK et Messieurs Steve LAETHEM et Arnaud QUESNOY

De SAS Douai Services : M. VILLAUME

Objet : Budget primitif 2022

Le Président expose,

La présentation du budget reprend les orientations énoncées précédemment dans le rapport d'orientation budgétaire lors du comité du 8 mars 2022.

L'année 2022 sera marquée par le déploiement de l'offre de service importante des équipes du SCOT pour accompagner les communes et les porteurs de projet dans la mise en œuvre du SCoT.

De manière comptable le budget primitif 2022 se présente ainsi :

- Concernant les dépenses de fonctionnement 2022,

Les lignes fluides et fournitures et services extérieurs s'élèvent respectivement à 17 800€ et 285 650€, et prennent en compte la reprise des locaux du rez-de-chaussée et l'évolution du coût de l'énergie. Ces lignes intègrent aussi la reprise des rencontres, les nouveaux besoins en salles pour respecter les consignes sanitaires et les abonnements et licences pour les besoins d'accompagnement des services aux projets. La ligne des frais liés à la communication de 42 100€ reprend les besoins en impressions et interventions pour les prochaines publications du SCOT.

Sur le chapitre relatif aux rémunérations des agents et indemnités des élus, les dépenses augmentent pour prendre en compte le renforcement de l'équipe d'ingénierie avec l'arrivée d'un chargé de mission sobriétés (pour un montant total de 735 560€). Les autres charges courantes augmentent légèrement pour prendre à compte la dotation à l'amicale du personnel qui augmente du fait de l'arrivée d'un nouvel agent (17 220€).

- Concernant les recettes de fonctionnement prévues en 2022

La participation des 2 EPCI (Douaisis Agglo et Cœur Ostrevent) est de 889 662 € en 2022.

Nous devons également percevoir le solde de la subvention de l'ADEME et de la Région pour le contrat d'objectif territorial sur les énergies renouvelables (COT ENR) pour un montant total de 20 696€. Enfin s'ajoute la recette de la contribution des communes qui ont choisi d'adhérer au Service Energie Collectivité (2021-2023) et qui cofinancent à hauteur de 224 305,40€ le service pour cette nouvelle période.

- Concernant les dépenses d'investissement en 2022

Les principales dépenses sont fortement liées à nos activités de mise en œuvre du projet de territoire. Pour les dépenses en investissements courants (56 000€) il s'agit des frais liés au lancement des observatoires (achats de données, matériel informatique...), matériel de communication interne, mobilier pour le nouvel arrivant et besoins en matériel pour les CEP et frais d'insertion marchés pour les études. Une ligne 2135 est créée pour prendre en charge quelques travaux d'aménagements.

Concernant les investissements d'études à la ligne 2031 ceux-ci-ci se décomposent comme suit :

- Dans le cadre de la dynamique climat (pour un montant global de 310 000€) : mission sobriété, suivi-évaluation du plan climat, conception réalisation du jeu neutralité carbone, études complémentaires en énergie-climat
- Dans le cadre du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) (pour un montant de 470 000€) : la mission conception-réalisation du Guide PLU « DT3E » et les provisions pour des études spécifiques
- Dans le cadre de la communication (pour un montant de 140 000€) : missions de conception/réalisation notamment en lien avec la sobriété

Les études diverses non affectées diminuent du fait de nos investissements.

- Concernant les recettes d'investissement en 2022

Les principales recettes directes du SCOT étant imputées sur le budget fonctionnement, apparaissent dans le budget d'investissement les recettes prévisionnelles de la FCTVA (30 000€) et amortissements de matériel et études (205 648€). Le reste sont des écritures comptables sur le virement en section de fonctionnement et notre excédent reporté.

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus précisément les dispositions prévues aux articles L. 2224-1, L. 2224-2 et L.5217-10-1 à L.5217-10-15

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire 2022,

Entendu la présentation du budget.

Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical du 30 mars 2022

Sur la base du vote suivant à scrutin public des élus présents :

DOUAISIS AGGLO (25 votants)	Vote	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT (17 votants)	Vote
Mr Raphaël AIX	Oui	Mr Jérémy DURAND	Oui
Mr Gilles BARBIEUX	Oui	Mr Christian BULINSKI	Oui
Mme Caroline BIENCOURT	Oui	Mme Dominique LAUDOUX	Oui
Mr Lionel COURDAVAULT	Oui	Mr Yves CONDEVAUX	Oui
Mr Laurent DESMONS	Oui	Mr Frédéric DELANNOY	Oui
Mr Denis DESRUMAUX pouvoir à Mr Raphaël AIX	Oui	Mr Marc DELECLUSE pouvoir à Mr Frédéric DELANNOY	Oui
Mr Christian DORDAIN	Oui	Mr Erich FRISON	Oui
Mme Lisiane DUBUS	Oui	Mr Daniel GAMBIEZ	Oui
Mr Alain DUPONT	Oui	Mr Sébastien GEIRNAERT	Oui
Mr Jean-Paul FONTAINE	Oui	Mr Jean-François TIEFENBACH	Oui
Mr Thierry GOEMINNE	Oui	Mr Yves MAITTE	Oui
Mr Bernard GOULOIS	Oui	Mr Rémi MARTINOWSKI	Oui
Mr Laurent ILSKI	Oui	Mr Claude MERLY	Oui
Mr Henri JARUGA	Oui	Mr Denis MICHALAK	Oui
Mr Laurent KUMOREK	Oui	Mr Régis MINNENS	Oui
Mr Sébastien LANCLU	Oui	Mr Julien QUENNESSON	Oui
Mr Jacques MICHON	Oui	Mme Jeanne ROMAN	Oui
Mr Abdallah MOHAMMED pouvoir à Mr Lionel COURDAVAULT	Oui		
Mme Nadine MORTELETTE	Oui		
Mr Dominique PHILIPPE	Oui		
Mr Thierry BOURY	Oui		
Mme Stéphanie STIERNON	Oui		
Mr Christian WALLARD	Oui		
Mr Vincent WANTIER pouvoir à Mr Claude MERLY	Oui		
Mr Dimitri WIDIEZ	Oui		

DECIDE A L'UNANIMITE (42 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTIONS),

- 1) D'approuver, chapitre par chapitre et selon le détail annexé, le budget primitif 2022
- 2) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 27 avril 2022

Pour extrait certifié conforme

Le Président du SCoT Grand Douaisis,

Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-255902850-20220427-CS2_2022-BF

STRUCTURE BUDGETAIRE DU SCOT pour 2022 - BUDGET PRIMITIF

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Pour mémoire : Crédits 2021	Réalisation 2021	BP 2022
Fluides et fournitures	12 800	10 459	17 800
Services extérieurs	251 900	162 061	285 650
Frais liés à la communication	40 100	4 275	42 100
Rémunérations (personnel et élus)	677 260	699 697	735 660
Fonds de concours	15 990	15 990	17 220
Charges exceptionnelles	0	0	0
Dotation aux amortissements	234 000	231 334	205 648
Virement à la section d'investissement	962 511	0	1 053 651
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 194 561	1 023 806	2 367 639

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Pour mémoire : Crédits 2021	Réalisation 2021	BP 2022
Participation des groupements	850 752	850 752	889 662
Subventions de l'Etat et Région	64 577	54 718	75 896
Subventions de communes (SEC)	210 363	209 105	224 305
Autres produits exceptionnels	0	1 337	0
Amortissement des subventions	8 000	7 500	7 500
Excédent de fonctionnement reporté	1 020 869	1 020 869	1 160 475
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 104 561	2 104 282	2 367 639
AUTOFINANCEMENT POUR INVESTIR	0	1 160 475	0

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Pour mémoire : Crédits 2021	Réalisation 2021	BP 2022
INVESTISSEMENTS COURANTS	30 500	3 990	66 000
Licences	500	0	1 000
Acquisition de logiciels	10 000	0	15 000
Matériels de bureau et informatiques + divers	17 000	3 085	12 000
Mobilier	3 000	0	6 000
Agencement et aménagement des constructions	0	0	10 000
Insertions légales pour les marchés	6 000	864	2 000
Réalisation de documents d'urbanisme	0	0	10 000
INVESTISSEMENTS EN ETUDES	238 000	34 060	310 000
Etudes et mission dans le cadre de la dynamique Climat	25 000	0	25 000
Suivi et élaboration du PCAET (50k€ sur 2 ans)	53 000	16 000	100 000
Mission sobriété	10 000	18 060	10 000
Mission conception/réalisation jeu neutralité carbone	100 000	0	100 000
Etudes complémentaires Climat	50 000	0	75 000
Etudes complémentaires Energie	350 000	0	470 000
Etudes et missions dans le cadre du SCOT	0	0	0
Revision du SCOT (Programme de 700 k€ sur 4 ans)	0	0	0
Plan de gestion Natura 2000 (50k€)	30 000	0	70 000
Guide PLU + DT3E	320 000	0	400 000
Etudes spécifiques aménagement-urbanisme	220 000	51 774	140 000
Missions de communication/animation	80 000	41 874	0
Mission livres SCOT	90 000	0	90 000
Mission outils communicant PCAET	50 000	9 900	50 000
Autres missions de communication	853 226	0	925 611
Etudes diverses non affectées	8 000	7 900	7 500
Amortissement des subventions	1 705 726	97 284	1 800 111
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 705 726	97 284	1 800 111

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Pour mémoire : Crédits 2021	Réalisation 2021	BP 2022
FGTVA	30 000	6 417	30 000
Amortissements	234 000	231 434	205 648
Virement de la section de fonctionnement (Autofinancement pour investir)	962 511	0	1 053 651
Excédent d'investissement reporté	479 214	479 214	619 802
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 705 726	717 096	1 800 111
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	0	619 802	0
Equilibre budgétaire	Compte	Equilibre	

Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220427-CS2_2022-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 26 avril 2022

Date de la convocation : 19 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 21 (loi n°2021-1465 du 10 nov. 2021)

Présents : 38

Pouvoirs : 4

Excusés et absents : 20

Le Comité Syndical du 26 avril 2022 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 19 avril 2022 s'est réuni au salon Marceline à Gayant Expo à Douai à 18h00 sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est M. Jacques MICHON

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (21) Mr Raphaël AIX Mr Gilles BARBIEUX Mme Caroline BIENCOURT Mr Lionel COURDAVAULT Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Henri JARUGA Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Jacques MICHON Mme Nadine MORTELETTE Mr Dominique PHILIPPE Mme Stéphanie STIERNON Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (13) Mr Christian BULINSKI Mr Yves CONDEVAUX Mr Frédéric DELANNOY Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Yves MAITTE Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Claude MERLY Mr Denis MICHALAK Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1) Mr Thierry BOURY	DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (3) Mr Jérémy DURAND Mme Dominique LAUDOUX Mr Jean-François TIEFENBACH
DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (3) Mr Denis DESRUMAUX à Mr Raphaël AIX Mr Abdallah MOHAMMED à Mr Lionel COURDAVAULT Mr Vincent WANTIER à Mr Claude MERLY	DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1) Mr Marc DELECLUSE à Mr Frédéric DELANNOY
DELEGUES EXCUSES (15) Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Henri DERASSE Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Thierry LEDENT Mr Miguel LIBERAL Mr Arnaud MARIAGE Mr Brahim NOUI Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mr Jean-Michel SZATNY Mr Ludovic VALETTE	DELEGUES EXCUSES (5) Mme Marie CAU Mr François CRESTA Mr Eric GOUY Mme Evelyne TOMMASI Mr Alain PAKOSZ

Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Marielle DIVAY, Adeline PEROTIN, Capucine LECLERCQ, Marie-Pierre LEKKE et Karine ORLIK et Messieurs Steve LAETHEM et Arnaud QUESNOY

De SAS Douai Services : M. VILLAUME

Objet : Demande de subvention de l'amicale du personnel 2022

LE COMITE SYNDICAL,

Le personnel du SCOT Grand Douaisis est constitué en association dont l'objet vise à favoriser la convivialité et la solidarité entre les agents.

Malgré la crise sanitaire, l'association déploie des actions pour maintenir ces temps de cohésion. En effet certaines actions ont été pérennisées comme l'organisation de quelques moments conviviaux, l'octroi de chèques vacances, la participation aux activités culturelles et sportives des agents, la remise de cartes cadeaux aux membres du personnel et à leurs enfants et la participation aux cadeaux de départ.

Suite à l'arrivée d'un nouvel agent, la demande de subvention de l'association Trombino'Scot au titre de l'exercice 2022 s'élève à 17 220€.

Sur la base des éléments de présentation,
Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical du 30 mars 2022,

DECIDE A L'UNANIMITE (49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTIONS),

- 1) D'approuver la demande de subvention de l'association Trombino'Scot au titre de l'exercice 2022 pour un montant de 17 220€
- 2) D'autoriser le président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 27 avril 2022
Pour extrait certifié conforme

Le Président du SCOT Grand Douaisis,

Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

BUDGET PRIMITIF 2022 POUR LE SCOT DU GRAND DOUAISIS

Dépenses fonctionnement

Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2021	Réalisation sur 2021	Propositions pour 2022
011	Charges à caractère général	304 800,00	176 795,48	345 550,00
	Achats non stockés	12 800,00	10 459,44	17 800,00
60611	Eau et assainissement	400,00	241,60	400,00
60612	Consommations électriques	4 000,00	3 104,72	6 000,00
60622	Consommation en carburant	1 000,00	978,87	2 500,00
60623	Denrées périssables & alimentation	1 300,00	611,98	1 300,00
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00	100,00
60631	Fournitures entretien batterie	200,00	0,00	200,00
60632	Petit équipement courant	2 000,00	3 475,70	3 500,00
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00	500,00
6064	Fournitures de bureau	2 800,00	1 854,12	2 800,00
6068	Autres fournitures	500,00	192,45	500,00
	Services extérieurs	251 900,00	162 060,99	285 650,00
6110	Contrats de prestations de service	2 200,00	3 235,20	3 500,00
6111	Maintenance matériels et logiciels	27 000,00	14 700,70	20 000,00
6132	Location de bureaux et salles	95 000,00	83 221,04	115 000,00
6135	Locations diverses	19 000,00	15 295,90	19 000,00
61551	Entretien des locaux	200,00	0,00	1 000,00
61558	Entretien des matériels de bureau	450,00	336,00	2 500,00
6156	Facturation des copies	4 000,00	1 943,57	4 000,00
6161	Primes d'assurances	6 800,00	6 974,44	10 000,00
6182	Abonnements et documentation	1 800,00	1 329,81	1 500,00
6184	Frais de formation du personnel	4 000,00	2 356,00	4 000,00
6185	Séminaires	3 500,00	1 000,00	3 500,00
62262	Honoraires divers dus aux tiers	10 000,00	9 416,35	20 000,00
6227	Frais d'actes et contentieux	40 000,00	0,00	40 000,00
6251	Frais de déplacement du personnel	3 000,00	624,85	3 000,00
6256	Frais de mission	4 000,00	2 058,84	5 000,00
6257	Frais de réception	7 000,00	2 464,94	7 000,00
6261	Affranchissements	3 000,00	2 810,74	3 500,00
6262	Frais de télécommunication	8 000,00	5 847,45	8 000,00
6281	Cotisations aux organismes extérieurs	5 650,00	2 600,00	5 650,00
6282	Gardiennage	600,00	356,40	0,00
6283	Nettoyage des locaux	4 200,00	4 161,84	7 000,00
6288	Frais sur commandes chèques dej et vacances	2 500,00	1 326,92	2 500,00



Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2021	Réalisation sur 2021	pour 2022 CS2_2022-BF
	Frais liés à la communication	40 100,00	4 275,05	42 100,00
62261	Honoraires en communication	30 000,00	1 668,00	30 000,00
6232	Fêtes et ceremonies	0,00	1 744,25	2 000,00
6233	Foires et salons	100,00	0,00	100,00
6238	Frais d'impression	10 000,00	862,80	10 000,00
O12	Rémunérations et autres charges de gestion	577 650,00	508 322,02	635 950,00
6332	Cotisation fonds d' aide au logement	350,00	298,61	350,00
6336	Cotisation au Centre de Gestion & CNFPT	5 500,00	5 603,23	6 000,00
64111	Rémunération du personnel titulaire	200 000,00	139 429,35	105 000,00
64131	Rémunération des contractuels	197 000,00	205 500,41	320 000,00
6417	Personnel extérieur	3 500,00	2 607,57	3 500,00
6451	Cotisations patronales / URSSAF	83 000,00	84 819,85	95 000,00
6453	Cotisations pour les retraites	60 000,00	44 446,02	70 000,00
6454	Cotisations pour les ASSEDIC	8 100,00	8 473,98	13 000,00
6475	Cotisations Pôle Santé	100,00	0,00	100,00
6488	Achats chèques déjeuners	20 100,00	17 143,00	23 000,00
65	Autres charges de gestion courante	115 600,00	107 254,62	116 830,00
6531	Indemnités des élus	88 000,00	87 442,65	88 000,00
6532	Frais de mission des élus	1 000,00	253,43	1 000,00
6533	Cotisations IRCANTEC des élus	8 800,00	3 567,46	8 800,00
6535	Frais de formation des élus	1 800,00	0,00	1 800,00
65888	Autres cotisations	10,00	1,08	10,00
6574	Convention PNSRE	0,00	0,00	0,00
6574	Fonds de concours à l'amicale du personnel	15 990,00	15 990,00	17 220,00
673	Admission en non valeur	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	998 050,00	792 372,12	1 098 330,00
6811	Dotations aux amortissements	234 000,00	231 434,36	205 647,87
O23	Virement à la section d'investissement	962 511,48		1 053 660,88
	TOTAL DES OPERATIONS COMPTABLES	1 196 511,48	231 434,36	1 259 308,75
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 194 561,48	1 023 806,48	2 357 638,75

Article	Libellé de la recette	Pour mémoire Crédits 2021	Réalisation sur 2021	Propositions pour 2022
Dotations et subventions		1 165 692,00	1 154 575,00	1 189 663,40
74758	Participations recueillies des groupements	890 752,00	890 752,00	889 662,00
74718	Participation de l'Etat et Région dont :			
	SUBVENTION ADEME - CEP	0,00	0,00	25 000,00
	SUBVENTION REGION - COT EnR	20 696,00	20 967,60	20 696,00
	SUBVENTION ADEME - COT ENR	43 881,00	33 750,00	0,00
	SUBVENTION SOBRIETES		0,00	30 000,00
74741	Contribution des communes SEC	210 363,00	209 105,40	224 305,40
	autres produits		0,00	
7718	Recettes exceptionnelles	0,00	1 337,35	0,00
773	Mandats annulés	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 165 692,00	1 155 912,35	1 189 663,40
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 020 869,48	1 020 869,48	1 160 475,35
777	Amortissement des subventions	8 000,00	7 500,00	7 500,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE COMPTABLES		1 028 869,48	1 028 369,48	1 167 975,35
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 194 561,48	2 184 281,83	2 357 638,75

Dépenses investiss

Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2021	Réalisation sur 2021	Propositions pour 2022
2051	Licences	500,00		1 000,00
2088	Acquisition de logiciels	10 000,00		15 000,00
2183	Matériels de bureau et informatiques	12 000,00	3 095,67	12 000,00
2184	Mobiliers	3 000,00		6 000,00
2188	Matériels divers	5 000,00		0,00
202	Réalisation de documents d'urbanisme	0,00		10 000,00
2135	Agencements et aménagements des constructions			10 000,00
2031	Frais d'études dont :			
	Etudes et mission dans le cadre de la dynamique Climat	238 000,00	34 060,00	310 000,00
	Suivi et élaboration du PCAET (50K€ sur 2 ans)	25 000,00		25 000,00
	Mission sobriété	53 000,00	16 000,00	100 000,00
	Mission conception/réalisation jeu neutralité carbone	10 000,00	18 060,00	10 000,00
	Etudes complémentaires Climat	100 000,00		100 000,00
	Etudes complémentaires Energie	50 000,00		75 000,00
	Etudes et missions dans le cadre du SCOT	350 000,00	0,00	470 000,00
	Révision du SCOT (Programme de 700 K€ sur 4 ans)		0,00	
	Plan de gestion Natura 2000 (50k€)	0,00		
	Guide PLU " DT3E"	30 000,00		70 000,00
	Etudes spécifiques aménagement-urbanisme	320 000,00		400 000,00
	Missions de communication/animation	220 000,00	51 774,00	140 000,00
	Mission livres SCOT	80 000,00	41 874,00	0,00
	Mission outils communicant PCAET	90 000,00		90 000,00
	Autres missions de communication	50 000,00	9 900,00	50 000,00
	Etudes diverses non affectées	853 225,54		925 610,70
2033	Frais d'insertion sur marchés	6 000,00	864,00	2 000,00
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE				
139158	Amortissement des subventions	8 000,00	7 500,00	7 500,00
	Total des dépenses	1 705 725,54	97 293,67	1 909 110,70

Recettes investiss

Article	Libellé de la recette		Pour mémoire Crédits 2021	Réalisation sur 2021	Propositions pour 2022
10222	FCTVA		30 000,00	6 447,20	30 000,00
28	Amortissements		234 000,00	231 434,36	205 647,87
O21	Virement de la section de fonctionnement		962 511,48		1 053 660,88
OO1	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE		479 214,06	479 214,06	619 801,95
Total des recettes			1 705 725,54	717 095,62	1 909 110,70
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021				619 801,95	

Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le

The logo for SLOW, featuring the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient and a white outline.

ID : 059-255902850-20220427-CS2_2022-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 26 avril 2022

Date de la convocation : 19 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 21 (loi n°2021-1465 du 10 nov. 2021)

Présents : 38

Pouvoirs : 4

Excusés et absents : 20

Le Comité Syndical du 26 avril 2022 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 19 avril 2022 s'est réuni au salon Marceline à Gayant Expo à Douai à 18h00 sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est M. Jacques MICHON

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (21) Mr Raphaël AIX Mr Gilles BARBIEUX Mme Caroline BIENCOURT Mr Lionel COURDAVAULT Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Henri JARUGA Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Jacques MICHON Mme Nadine MORTELETTE Mr Dominique PHILIPPE Mme Stéphanie STIERNON Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (13) Mr Christian BULINSKI Mr Yves CONDEVAUX Mr Frédéric DELANNOY Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Yves MAITTE Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Claude MERLY Mr Denis MICHALAK Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1) Mr Thierry BOURY	DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (3) Mr Jérémy DURAND Mme Dominique LAUDOUX Mr Jean-François TIEFENBACH
DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (3) Mr Denis DESRUMAUX à Mr Raphaël AIX Mr Abdallah MOHAMMED à Mr Lionel COURDAVAULT Mr Vincent WANTIER à Mr Claude MERLY	DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1) Mr Marc DELECLUSE à Mr Frédéric DELANNOY
DELEGUES EXCUSES (15) Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Henri DERASSE Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Thierry LEDENT Mr Miguel LIBERAL Mr Arnaud MARIAGE Mr Brahim NOUI Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mr Jean-Michel SZATNY Mr Ludovic VALETTE	DELEGUES EXCUSES (5) Mme Marie CAU Mr François CRESTA Mr Eric GOUY Mme Evelyne TOMMASI Mr Alain PAKOSZ

Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Marielle DIVAY, Adeline PEROTIN, Capucine LECLERCQ, Marie-Pierre LEKKE et Karine ORLIK et Messieurs Steve LAETHEM et Arnaud QUESNOY

De SAS Douai Services : M. VILLAUME

Objet : Création du poste de chargé de mission Sobriétés

Monsieur le Président expose,

Afin d'assurer les missions d'amplification de la dynamique Sobriétés et d'animation territoriale principalement en direction des entreprises et des collectivités, soutenues par l'ADEME dans le cadre de notre candidature territoire démonstrateur de la conduite du changement, il est nécessaire de renforcer l'ingénierie de l'équipe.

Le /la chargée de mission aura pour mission de :

- Accompagner l'animation de la Dynamique Climat spécifiquement sur le volet sobriétés auprès des entreprises, des collectivités et des acteurs relais du grand public ;
- Contribuer à la création d'analyses, de ressources et de documents pédagogiques pour sensibiliser et accompagner les acteurs cibles vers la sobriété en lien avec les équipes du SCOT et Virage Energie dans le cadre de la poursuite de la recherche-action ;
- Participer aux travaux de suivi et évaluation de la dynamique Climat sur le volet Sobriétés et donc du PCAET

Pour ce faire, il est nécessaire de créer un poste spécifique de catégorie A en filière administrative ou technique (fonction du résultat des entretiens).

Les crédits sont inscrits au budget et des recherches de financement pour ce poste sont engagées.

LE COMITE SYNDICAL,

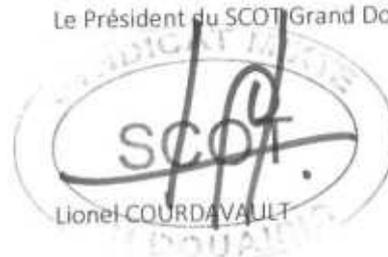
Entendu la présentation du profil de poste du chargé de mission Sobriétés
Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical du 30 mars 2022

DECIDE A L'UNANIMITE (42 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTIONS),

- 1) De valider la création d'un emploi à temps complet de catégorie A de la filière administrative ou technique pour le poste de chargé de mission Sobriétés à compter du 1^{er} mai 2022.
- 2) De modifier le tableau des effectifs du SCOT
- 3) D'autoriser le Président à procéder au recrutement de l'agent
- 4) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 27 avril 2022
Pour extrait certifié conforme

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :